

APPEL A CANDIDATURE

EVALUATION D'IMPACT : ATELIER BIEN ETRE ET ESTIME DE SOI

Préambule

Le groupement inter-régime Atouts Prévention Rhône-Alpes a été créé le 9 juillet 2013. Il associe la Carsat Rhône-Alpes, l'AGIRC ARRCO, les trois caisses de MSA rhônalpines (Ardèche-Drôme-Loire ; Ain-Rhône ; Alpes du Nord) et le Régime des Mines (Filiéris et ANGDM).

Dans le cadre de leur politique d'action sociale visant à porter une politique du bien vieillir, les caisses de retraite au sein d'Atouts Prévention Rhône-Alpes renforcent leur coopération en vue de déployer des véritables parcours de prévention inter-régimes. Les enjeux sont doubles : agir sur les déterminants de santé et préserver le lien social.

C'est ainsi qu'en 2025, l'inter-régimes a réalisé 1316 actions pour 36 836 participants sur tout le territoire rhônalpin.

Sur ce nombre d'actions réalisées en 2025, **54 ateliers collectifs ont été réalisés sur la thématique du Bien-être et estime de soi à destination des retraités en lien avec les acteurs locaux des territoires** (CCAS, centres sociaux, résidences autonomie...).

Cette thématique est portée depuis plusieurs années par l'inter-régime dans le cadre d'un référentiel régional. Ces ateliers Bien-être et estime de soi sont mis en œuvre sur tous les départements rhônalpins.

Description des ateliers et objectifs :

Ces ateliers sont composés de **4 séances de 2h30** chacune avec un maximum de 15 inscrits.

Les séances se déroulent autour de 3 axes :

ESTIME DE SOI :

- Etre attentif à son bien être
- Reconnaître ses émotions et ses besoins
- S'accepter avec ses forces et ses limites

VEILLIR SEREINEMENT :

- Trouver sa place en tant que seniors dans la société
- Se détacher des clichés et se sentir plus libre dans son vieillissement

RELATION AVEC LES AUTRES

- Développer son propre réseau social
- Créer du lien et des relations bienveillantes
- Savoir s'affirmer dans le respect de l'autre

L'animation de ces ateliers est assurée par une psychologue.

L'objectif général de ces ateliers consiste à **favoriser l'estime de soi des personnes âgées (GIR 5 et 6) du territoire rhônalpin.**

Il s'agit de permettre aux retraités :

- d'être attentif à leur bien-être, reconnaître leurs émotions et leurs besoins
- d'identifier leurs forces et leurs limites
- de favoriser la mise en lien avec d'autres personnes.

La démarche d'évaluation

Les intérêts d'une démarche d'évaluation sont multiples.

Tout d'abord, elle permet d'identifier les écarts éventuels entre ce qui était attendu et ce qui a réellement été réalisé.

Elle vise également à comprendre comment et pourquoi l'action fonctionne, ainsi que les effets qu'elle produit sur l'ensemble des parties prenantes.

Enfin, l'évaluation a pour objectif de faire émerger les besoins d'ajustements nécessaires et de définir les moyens à mobiliser pour les mettre en œuvre.

Dans le cadre de cette démarche l'évaluation portée devra répondre aux questions suivantes :

Dans quelle mesure le sentiment de bien-être s'est amélioré pour les personnes retraitées autonomes en Rhône-Alpes ?

Comment l'action a répondu aux besoins identifiés par les acteurs locaux et les bénéficiaires ?

Pour mener au mieux cette évaluation nous vous proposons de vous appuyer sur des critères et des indicateurs d'évaluation.

Critères et indicateurs

Pour construire le cadre de cette évaluation, nous avons identifié des critères et des indicateurs non exhaustifs qui permettront d'évaluer toutes les dimensions des 2 questions d'évaluation énoncées ci-dessus.

Nous vous proposons d'en prendre connaissance dans l'annexe ci-jointe.

Les parties prenantes

Il s'agit d'identifier tous les acteurs concernés par l'évaluation.

1/ Retraités : participants à l'action bien-être et estime de soi proposée sur leur territoire

2/ Acteurs locaux (CCAS, centres sociaux, mairies, résidences autonomes...) : sollicitent la mise en œuvre de l'action sur leur territoire et en bénéficient directement

**3/ CFPPA (commission des financeurs de prévention de la perte d'autonomie) : une par département
Financeur de l'action et bénéficiaire pour leurs administrés**

4/ Les caisses de retraites d'Atouts prévention RA => commanditaire et porteur de l'action -

Mode de recueil et source

Les modalités de recueil de données sont multiples, et revêtent des formes différentes :

- entretiens, observations, questionnaires...

Chaque méthode envisagée devra respecter **les règles RGPD** en vigueur.

Il sera mis à disposition les sources suivantes :

- Les données Webreport
- Les attestations de présence
- Les grilles d'observation des animateurs

Mise en œuvre

L'évaluation d'impact devra démarrer **le 1er juin 2026** avec des résultats attendus au plus tard le 30 novembre 2026.

Une convention sera réalisée entre l'inter-régimes et la structure retenue.

Sélection des candidatures

Les critères de choix de la structure candidate sont les suivants :

- La connaissance du territoire, de l'environnement de la sécurité sociale et du public seniors (15%).
- L'évaluation du respect des dispositions conventionnelles (50%) : il est question du respect du calendrier, du cahier des charges et enfin d'une approche budgétaire rationnelle.
- La capacité de la structure à (35%) :
 - Mettre à disposition des profils d'intervenants expérimentés et une capacité à dédier ce personnel à la réalisation de cette évaluation d'impact,
 - Proposer une approche d'amélioration continue avec un plan d'action explicitant clairement la méthode utilisée.

Les candidatures seront évaluées par un comité composé de représentants des caisses membres de l'inter-régimes.

Modalités de candidature

Calendrier :

Les candidatures doivent parvenir au groupement inter-régimes **au plus tard le 08 mai 2026 à 18h.**

Destinataire des candidatures :

- Sabine MORISON, Chargée de Mission du groupement inter-régimes : sabine.morison@carsat-ra.fr

ANNEXE

CRITERES	INDICATEURS
Amélioration du sentiment de la connaissance de soi, de ses émotions, ses forces et ses limites.	<ul style="list-style-type: none">- Nombre / taux de bénéficiaire estimant avoir une bonne connaissance d'eux-mêmes- Nombre de bénéficiaires ayant le sentiment de connaître et comprendre leurs émotions- Nombre de bénéficiaires en capacité de parler de leurs forces et leurs limites
Amélioration de l'estime de soi et la confiance en soi	<ul style="list-style-type: none">- Nombre de personnes estimant avoir confiance en elles
Adhésion/appartenance à un groupe social	<ul style="list-style-type: none">- Type d'interactions sur les temps informels lors des ateliers- Grille d'observation : sur l'apport des séances : le fait d'être ensemble, les préoccupations en lien avec le vieillissement, pouvoir parler à cœur ouvert, la recherche de lien- Apport psychologique sur le Bien Vieillir : avoir son contrôle interne tout au long de sa vie- Nombre de personnes ayant entretenu un lien avec au moins une personne du groupe- Nombre de participants ayant engagé une démarche d'inscription à une activité collective à l'issue des ateliers- Nombre de personnes ayant manifesté le souhait d'atelier complémentaire et à quel rythme
Capacité à remobiliser des connaissances et compétences acquises lors des ateliers	<ul style="list-style-type: none">- Nbre de participants en capacité de mettre en œuvre leurs ressources internes / ressources personnelles en lien avec une situation difficile, une expérience de vie (deuil, maladie) – min 1 mois- Nombre de participants qui déclarent avoir mis en œuvre une routine bien être
Amélioration de la santé mentale des participants	<ul style="list-style-type: none">- Nombre de bénéficiaires qui « osent » demander de l'aide, et identifient les interlocuteurs
Leviers et freins dans la mise en œuvre de l'action par les acteurs locaux, par	<ul style="list-style-type: none">- Taux d'inscription au départ- Nombre d'acteurs locaux ayant relayé l'information

l'opérateur en prévention, par les bénéficiaires

- Les moyens mis en œuvre pour présenter l'atelier (affiches verbatims réunion...)
- Les offres sur rebond mises en œuvre après l'atelier par l'acteur local (plébiscite et le besoin éventuel de renouveler l'action, autre proposition...)
- Nombre de partenaires rencontrés par l'opérateur
- Retour des motivations des participants (motif des présences : ...)
- Nombre d'abandons des partenaires à mettre en œuvre l'atelier (isolement des communes...)
- Parcours conférence + atelier : Motivation à s'inscrire, les freins et les leviers :
- Motifs de non-inscription aux ateliers à la suite de la conférence
- Grille d'observation sur l'instauration du climat de confiance favorisant l'échange sur l'intime dans le groupe